

## Abus sexuels dans un collège privé près d'Angers : le mis en cause s'en défendait dans une lettre

27/03/2025



“ J’ai toujours accompli ma tâche avec dévouement. ” Dans une lettre datée du 2 juin 2005, que Le Courrier de l’Ouest a pu consulter, l’ancien salarié du collège de Combrée mis en cause pour des agressions sexuelles répond à la mère d’une ancienne élève. Après des années de silence, cette dernière dévoile à ses proches les abus dont elle aurait été victime au sein de l’établissement situé au nord du Maine-et-Loire. La jeune fille, alors élève en 4<sup>e</sup> au moment des faits, ne serait pas la seule victime. [Plusieurs pensionnaires de l’institution catholique dénoncent des abus sexuels commis entre les années 1980 et 1990.](#)

Une seule et même personne est mise en cause : le préfet de discipline. C’est lui qui a l’autorité sur les élèves, gère l’internat, anime de nombreuses activités sportives et culturelles dans et en dehors de l’établissement et gère également l’infirmerie. Entré en 1968, il a assuré un rôle central au sein de l’établissement. Il a quitté les lieux en 1995. Dix ans plus tard, le collège de Combrée a définitivement fermé ses portes.

### « En s’investissant, on s’use »

Dans la lettre envoyée à la mère d’une plaignante, l’ancien surveillant général s’est défendu de tout comportement déviant. “ Je n’ai jamais eu de sentiments déplacés ”, assure-t-il. Se considérant comme “ un véritable éducateur ” apportant “ de vraies réponses aux questions et détresses posées ”, le mis en

cause confie avoir géré “ des situations parfois désespérées ”. “ Mais c’est cela aussi le risque : en s’investissant, on s’use, l’affectif prend le pas [...], tout se confond ”, ajoute-t-il.

Il est aussi revenu sur les raisons de son départ : “ Créer ma propre famille et élever mes enfants en prenant une responsabilité uniquement administrative sans investissement direct. ” Depuis cet épisode, il a quitté le Grand Ouest et s’est installé dans le Gard. Dans le sillage de l’affaire Bétharram, la mémoire des anciens de Combrée est remontée à la surface. Une cellule d’écoute est ouverte par l’Amicale des anciens élèves ([signalement-abus@amicalecombree.fr](mailto:signalement-abus@amicalecombree.fr)) depuis le 1<sup>er</sup> mars. Selon nos informations, une enquête ouverte par le parquet de Nîmes a été classée pour prescription en 2018.